N°27 - Janvier - Février - Mars 2018

Le mot du Maire

J'espère que ces fêtes de fin d'année se sont bien passées, apportant pour vous et votre famille joie, santé et bonheur.
Courant décembre les élus ont remis un colis de noël aux personnes âgées de la Commune qui n'avaient pas pu se déplacer pour participer au repas de fin d'année organisé dans la salle des fêtes. A domicile pour les uns à l'*Ehpad* pour d'autres. Ce repas largement apprécié a donné lieu à des instants chaleureux entre les convives mais également à des moments difficiles lorsque certaines personnes - sans jamais se plaindre - exposaient leur solitude quotidienne. Il s'agit là d'un problème de société qui loin d'être propre à *Roscanvel*, reflète la vie de beaucoup de personnes âgées, socialement abandonnées. C'est pour moi un sujet de réflexion que la Municipalité va examiner avec attention.
2017 fut une année fructueuse dans notre combat pour le maintien des services aux habitants. La naissance du "*Barr Avel*", notre nouveau commerce de proximité multiservices que chaque habitant de Roscanvel aura à cœur de faire vivre et prospérer.
Tout n'a pas été positif : l'école communale a subi les foudres de l'inspection académique qui a décidé brutalement de fermer l'une des trois classes pour cause de manque d'élèves. Pour autant, l'obligation de nous conformer aux contraintes sanitaires et à la réglementation pour l'accessibilité des personnes en situation de handicap ne nous est pas épargnée, sous peine de fermeture totale de l'école. Les travaux de rénovation de l'école commenceront en 2018. La première phase débutera dès ce mois de janvier par la préparation de chantier.
En février, la bibliothèque ouvrira ses portes dans ses nouveaux locaux au rez-de-chaussée du bâtiment situé face à la Mairie. Les travaux ont également été rendus obligatoires pour répondre aux "normes". Une belle bibliothèque est un atout pour favoriser la connaissance et motiver l'envie de lire voire d'écrire : *"les mots abandonnent les livres pour rejoindre l'esprit"*. Bonne année à tous…

SOMMAIRE

Pages 2-3
Quoi de neuf dans la commune
. La rénovation de l'école
. Le premier trimestre à l'école
. La vie du port
. Embellissement de la commune
. Objectif : "Zéro Phyto"

Pages 4-5
Quoi de neuf chez nos Assos
. Présentation et programme des associations Roscanvélistes

Pages 6-7
Quoi de neuf à Roscanvel
. Je vis et je travaille à Roscanvel
. Les aventures de Nono
. Francis Quinaou
. La Bibliothèque
. La Paroisse

Pages 8
Infos pratiques
. Le calendrier 2018

Deux Victoires de la Bretagne pour "Un toit pour un fauteuil"

Mercredi 20 décembre, lors de la remise des prix des 4èmes *Victoires de la Bretagne* à Rennes, l'association *"Un toit pour un fauteuil"* a reçu d'abord la *"Victoire de l'action citoyenne"* puis la *"Victoire du public"* avec un vote particulièrement fort de près de 10.000 téléspectateurs.

Nous transmettons à nouveau aux 300 adhérents de l'association, ainsi qu'à tous les bénévoles, artisans, commerçants et entreprises qui ont participé, toute notre émotion, notre gratitude, et notre enthousiasme pour tant de générosité et de dévouement; et notre admiration particulière à *Agnès* pour toutes ses actions à la tête de l'association. Ses interventions ce soir-là au nom de l'association ont été remarquables de justesse et de force dans le contenu, et d'aisance dans l'expression. Nous sommes tous fiers d'avoir parmi nous, ou près de nous, tous ces amis remarquables de *Gilles* qui se sont dévoués pour lui. Qu'ils en soient tous à nouveau vigoureusement félicités et remerciés.

Quoi de neuf dans la commune

La rénovation de l'école Francis Mazé

- ***Notifications des marchés publics :*** suite à l'appel d'offres pour la réalisation des travaux de rénovation et d'extension de l'école, constitué de 15 lots, la commission d'appel d'offres a retenu le ***10 novembre 2017*** les propositions de 14 entreprises (l'une d'entre elle ayant répondu pour 2 lots). Treize résident dans le *Finistère*, dont deux à *Crozon* pour les lots *"Revêtement de sols" et "étanchéité"*. La quatorzième, pour le *"traitement des bois"*, vient du *Lot et Garonne*. Toutes ces entreprises ayant répondu avec le montant de leurs prestations, le budget a été remis à jour.

- ***Budget global de la rénovation et extension de l'école mis à jour le 10 novembre 2017 :*** Seul, le montant des travaux des entreprises est consolidé. Les autres postes sont encore des estimations, les contrats sur ces points n'ayant pas tous été signés. Le montant des subventions indiquées correspond à celles dont nous sommes sûrs. D'autres sont encore en cours de demande.

Dépenses	€	Recettes	€
Entreprises	659 472 €	Subventions	360 500 €
Etudes, honoraires	131 183 €	Fonds propres	220 000 €
Aléas et divers	51 470 €	Emprunts	261 624 €
Total HT	842 124 €	Total HT	842 124 €
Total TTC	1 010 549 €		

- ***Modification du sens de circulation dans le centre bourg :*** Début ***février 2018*** le sens unique de la circulation sera inversé sur la boucle *(rue de la Mairie-rue de l'école-rue Saint-Pol-Roux)* pour faciliter la circulation pendant les travaux de l'école. Ce sens de circulation sera maintenu après les travaux si, à l'usage, les Roscanvélistes en sont satisfaits.

- ***Parkings pendant les travaux :*** Les 2 parkings de l'école ne pourront plus accueillir les voitures des parents pendant les travaux car ils seront réservés aux enseignantes et aux entreprises pour la base de vie, les engins et les matériels. Le dépose minute devant l'école sera toujours interdit du fait du plan Vigipirate en cours. Les parents pourront stationner sur la place de l'église et sur la place du bourg.

- ***Un Transport Scolaire*** gratuit sera mis en place pendant les travaux. Il sera réglementé en fonction de l'âge des enfants et de la distance de leur domicile jusqu'à l'école, et sera pris en charge par la commune. L'enquête menée auprès des familles concernées a dénombré 7 enfants utilisateurs. Un minibus de 8 places sera mis à disposition de la commune par la communauté de communes. Les places seront attribuées par ordre chronologique d'inscription. Si ce transport s'avère utile après les travaux, il pourra être maintenu mais sera alors payant.

Le premier trimestre à l'école Francis Mazé

La rentrée des classes 2017 a été difficile et compliquée suite à la fermeture d'un poste d'enseignant. Les effectifs sont cette année de 39 élèves. Deux classes ont été constituées, *Catherine Bernicot* enseigne à 21 élèves en Classe-1 (Maternelle et CP) *et Carole Le Gal* en Classe-2 (CE et CM) à 18 élèves. Un décloisonnement en deux groupes a été organisé pour les cours d'anglais, de ***13h15 à 14h15*** tous les jours et pour l'activité *"Questionner le monde"*. La Chorale a lieu tous les mardis après-midi.
Les enseignantes se sont engagées dans une formation avec une conseillère pédagogique.

Les activités et projets - Un projet de comédie musicale a été retenu pour les activités de la chorale, autour de l'album *« les trois brigands »* de *Tomi Ungerer.*
- En musique *Mme Savina* de *Kaniri Ar Mor* est intervenue en novembre-décembre.
- *Catherine Bernicot* a commencé l'activité Piscine en novembre-décembre, et *Carole Le Gal* la poursuivera en mai-juin.
- En concertation avec le *Centre Nautique*, 12 séances de voile scolaire ont été prévues pour les CE2/CM1/CM2 plus 3 séances de découverte du milieu marin. Elles auront lieu les jeudis et vendredis après-midi du ***14 mai au 5 juillet***.

Ci-dessus une photo de la répétition de la comédie musicale *"Les trois brigands"* que la chorale prépare pour la fin de l'année scolaire. A cette occasion, la CPEM (Conseillère Pédagogique en Education Musicale) *Gwen Gourlaouen,* est venue aider à l'apprentissage d'un chant et prêter des instruments. Elle a écouté les élèves chanter : *"ça vaut le coup de venir au bout de monde !"* a-t-elle déclaré, ravie de voir des petits choristes chanter si juste, avec entrain et à l'écoute des conseils donnés.

Le Téléthon : comme chaque année l'école a participé au fil rouge. Cette année, les enfants ont fabriqué de jolis bougeoirs, en recyclant des capsules de café, un grand succès !

La sécurité à l'école : deux exercices de sécurité ont été réalisés avec tous les enfants de l'école au premier trimestre, un exercice d'évacuation le ***20 octobre,*** et un exercice de confinement le ***12 décembre*** (s'entraîner à gérer une situation de crise radiologique).

Vie du port : Augmentation du tarif des mouillages

Les tarifs des 85 mouillages des ports du bourg et de *Quélern* ont augmenté pour la première fois cette année depuis le début du mandat de l'actuel conseil municipal.
Suite à la fin de l'AOT (*Autorisation d'Occupation Temporaire du domaine public*) du port de Quélern, la DDTM (*Délégation Départementale des Territoires et de la Mer*) réclame à la commune cette année une redevance moyenne de 75€ pour chaque mouillage. Soit une facture globale de 3008€. Cette charge nouvelle sera répartie entre les bénéficiaires et la Municipalité : l'augmentation des tarifs de 10% (20€ en moyenne par mouillage) a pour but de compenser une partie de cette somme. La commune prendra en charge le solde (soit une contribution de1300 euros environ).
Les tarifs des mouillages sur corps-mort ou bouée de *Roscanvel* sont très compétitifs par rapport aux ports de plaisance voisins. Par exemple, pour un bateau de 6m mouillé à *Roscanvel* le tarif sera de 209€ en 2018. Pour ce même type de bateau, les tarifs 2017 étaient de 305€ au *Fret,* de 406€ à *Tréboul* et de 356€ au *Port-Rhu*. Les tarifs prévus pour 2018 au nouveau port de *Térénez* sont de 334€.
Il est à noter également que des travaux de rénovation d'une partie des mouillages sont réalisés chaque année par la société *Iroise-Mer* et imputés au budget communal. Enfin un dossier de demande de renouvellement de l'Autorisation d'Occupation Temporaire est en cours de constitution. Mais le coût de cette autorisation est élevé. Pour 15 ans, il est de l'ordre de 6000€, et plus élevé encore si une étude d'impact environnementale est demandée par l'organisme.

Embellissement de la commune

- ***Une zone de pique-nique*** a été aménagée en octobre à l'entrée de la commune entre la rade et *l'étang de Kervian*. Seules, trois places de parking devant l'étang ont été conservées. Les autres ont été remplacées par un nombre de places équivalent sur les hauteurs au niveau de la *route de la fraternité*. La descente vers la zone de pique-nique a été adaptée pour les piétons, les poussettes et les fauteuils roulants. La zone a été protégée par un talus, totalement ré-engazonnée, et plantée de trois zones d'arbustes à fleurs permettant de limiter le bruit de la route pour les visiteurs.
- ***1500 bulbes de jonquilles*** ont été plantés fin novembre sur les espaces verts de la commune par une quinzaine de bénévoles pour préparer le printemps, en particulier sur la zone de l'étang et à l'entrée du bourg.
- ***Huit pommiers d'ornement*** ont été plantés mi-décembre sur le côté droit de la route de *Quélern* en face du pré du Luxembourg. La variété des pommiers a été proposée par *Daniel Quilfen* de l'association *Arborépom*, et les plants ont été fournis par *Bernard Capitaine*, pépiniériste à *Telgruc*. Ils embelliront la place par leur floraison abondante au printemps. Les fruits, petits et comestibles sont sans grand goût. Ces pommiers resteront de taille moyenne et ne masqueront pas la vue vers l'église, les espaces verts et la fontaine *Saint Éloi*.
- En attendant les fleurs du printemps, ***les sapins et les décorations de Noël*** ont été mis en place mi-décembre pour les fêtes de fin d'année.

Objectif "Zéro Phyto" pour toute la commune de Roscanvel

Le parlement a adopté définitivement ***jeudi 23 janvier 2017,*** par vote à l'Assemblée Nationale, une proposition de loi qui interdit les pesticides dans les espaces publics à partir du ***1er janvier 2020*** et dans les jardins des particuliers à compter de ***2022***.
Roscanvel a déjà supprimé l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts de la commune, en particulier l'entretien des fossés et des talus. Mais la loi s'applique non seulement aux espaces verts, mais aussi aux lieux de promenades et à la voirie. Pour atteindre l'objectif à Roscanvel, il reste à trouver une solution pour désherber sans produit phytosanitaire les allées gravillonnées du cimetière et autour de l'église. Pour obtenir un bon résultat, il faut désherber environ 4 fois par an.
Des outils manuels existent pour éviter l'usage de ces produits : la *"houe maraîchère"* et le *"pic bine"*, que la mairie a décidé d'acquérir. Le travail se fait manuellement, et donc le temps à y consacrer est bien supérieur à celui de ces produits qui certes sont plus rapides, mais nuisent gravement à court terme comme à long terme à la faune, à la flore, à la terre, à l'air et à l'eau.

Le conseil municipal souhaiterait associer la population à l'entretien de ces deux lieux partagés. Il propose aux associations intéressées de mettre en place une initiative semblable à celle utilisée pour le dépôt de pain avant l'ouverture du "*Barr Avel*" : les bénévoles des associations intéressées permettraient de procurer à ces associations une somme d'argent proportionnelle au nombre d'heures bénévolement consacrées à cette tâche.

Quoi de neuf chez nos Assos

Loisirs et Détente du Glacis

Loisirs et détente du glacis Roscanvel, aura son Assemblée Générale l***e vendredi 19 janvier*** à 18 h à la salle de la Mairie de Roscanvel, et a prévu, pour 2018, de nombreuses manifestations :
- Sept Concours de pétanque en triplettes ouverts à tous les ***samedis 10 mars, 14 avril, 12 mai (mixte), 9 juin, 16 juin, 15 septembre*** et enfin le ***13 octobre.***
- Une Soirée déguisée réservée aux membres le ***samedi 31 mars***
- Un Concours interne le samedi ***19 mai.***
- Deux fêtes sur le port en partenariat avec l'APPR ***le 13 juillet et le 14 août***.
-Deux Concours au profit du Téléthon les samedis ***10 novembre*** et ***08 décembre.***

Rendez-vous tous les jours de la semaine à partir de ***17h*** sur le glacis du fort pour les amateurs de pétanque ou de coinche (en fonction de la météo).

Roskanvel Tarot

Pour cette saison ***2017/2018*** l'association a déjà organisé, avec succès (8 à 10 tables), quatre *"tournois du samedi"*, au dernier trimestre 2017.
Nous avons, également, fait un pot pour le départ de notre Président d'Honneur *Gérard Caudmont* qui a changé de région.
Pour le premier trimestre 2018, nous jouerons, à la salle municipale, le jeudi ou le vendredi soir, de 20h30 à 23h30, les jours suivants :

Janvier : le jeudi 4, le vendredi 12, le jeudi 18 et le jeudi 25 janvier.
Février : le jeudi 1, le vendredi 9, le vendredi 16, le vendredi 23 février.
Mars : le jeudi 1, le vendredi 9, le jeudi 15, le jeudi 22 et le vendredi 30 mars.

En plus de ces jeux en soirée, nous organisons trois tournois ce trimestre : le samedi ***6 janvier***, au Bar épicerie *"La Terrasse"* à Argol, le ***samedi 3 février***, au Bar Tabac PMU *"La Forge"* à Tal-Ar-Groas, et le ***samedi 3 mars***, au bar restaurant *"L'Escapade"* à Telgruc.
Ces tournois sont ouverts à tous, nos soirées de jeux de tarot également. Nous réfléchissons à l'organisation de jeux l'après-midi, pour ceux qui ne veulent pas finir tard.
N'hésitez pas à nous contacter, si vous êtes concernés, au *06.61.10.11.08 ou 02.98.27.43.08.*

CNR

Du nouveau au Centre Nautique : ouverture de la saison dès le 09 avril 2018 !
Pour les prochaines vacances de printemps (du ***9 avril au 11 mai 2018***) le CNR ouvre l'*École de Voile* et met en place une activité pour les *Moussaillons*.

L'embauche du nouveau Responsable de Base, *Philippe CORRE*, rend possible cette ouverture. Son emploi sera pris en charge financièrement par le CNR tout en conservant la demande d'un « *emploi aidé* » par l'Etat. *Philippe* est diplômé d'Etat d'éducateur sportif et bien connu à Roscanvel depuis qu'il a assuré les fonctions de Responsable de base au CNR pendant l'été 2016. Il a aussi encadré la voile scolaire.

- ***Nouveauté*** pour les 5-7 ans : Les *Activités Moussaillons*. Apprendre en s'amusant, acquérir le pied marin, se familiariser avec l'environnement, pêche à pied, balade en bateau, sensibilisation à la voile sur différents types d'embarcations à leur mesure. Des stages qui permettent de découvrir de manière ludique le milieu marin. Périodes : Vacances de printemps du ***lundi 9 avril au vendredi 11 mai 2018***. Activité proposée aussi pendant l'été. *Accueil : 5 séances de 9h30 à 12h00. Tarif : 85 €*
- ***Ce qui continue*** comme l'an dernier, les stages de voile enfants et adultes, pendant les vacances de printemps (c'est nouveau) et d'été, les locations de Kayaks et de Paddles et la voile scolaire (12 séances du ***14 mai au 5 juillet 2018***).

- ***La régie des mouillages des ports*** : 72, c'est le nombre de bouées de mouillage des ports de Roscanvel et de Quélern sorties de l'eau par l'entreprise Iroise-mer. (13 ont été laissées en place pour les bateaux qui restent à l'eau l'hiver). Les bénévoles du CNR les ont nettoyées sur la cale. Elles ont été transportées aux ateliers municipaux à l'aide du camion prêté par la commune. Merci à tous les bénévoles venus nombreux malgré la température hivernale.

- Assemblée génrérale du CNR - ***Samedi 13 janvier 2018*** à 17h au Fortin. Bilan complet et perspectives. ***- Contact : Le Fortin du Port - 02 98 27 41 59 – www.cnroscanvel29.fr - cnroscanvel29@gmail.com***

AVPR

Adopter un Lavoir !
L'AVPR a commencé à inventorier, nettoyer, débroussailler les points d'eau, lavoirs, réservoirs et fontaines de Roscanvel (cf. notre carte *"le Chemin de l'eau"*). Il faut maintenant continuer l'inventaire et l'entretien de ces lieux patrimoniaux. Pas fous, nos anciens choisissaient ou aménageaient toujours ces lieux à usage collectif dans des cadres naturels uniques, ombragés et paisibles. Ne laissons pas la végétation envahir ces beaux endroits ! Pour cela, devenez parrain ou marraine d'un point d'eau proche de chez vous. Petit entretien, taille ou tonte, semis de fleurs si le cœur vous en dit, curage des écoulements, surveillance et signalement à l'AVPR ou à la mairie de travaux plus lourds à prévoir.
Deux sites de notre carte *"Le Chemin de l'Eau"*, le numéro 9 (*Fontaine et lavoir du Stiff*) et le numéro 32 (*Fontaine et lavoir de Kéruzou*) sont déjà parrainés.
Et voici notre petit logo-grenouille. Il balise le *Chemin de l'eau* et permet de trouver les sites numérotés.
Les chantiers du mardi : Actuellement, nous continuons le nettoyage autour des moulins pour essayer d'en comprendre le fonctionnement. Si vous souhaitez participer ponctuellement ou régulièrement, écrivez à l'association : *avpr@roscanvel.fr* pour être inscrit sur la liste de diffusion. Vous serez ainsi informés des chantiers, des dates, des horaires et des lieux de rendez-vous.

Dates à retenir :
- ***19 mai 2018***, 2ème *"Festival du Centre de la terre"* organisé par la *Maison des Minéraux de Saint Hernot* A Roscanvel, exploration du "*village oublié*", le *"stützpunkt"*.
- ***26 mai 2018***, Journée citoyenne à la Fraternité. Chantier solidaire pour la revalorisation du site.
- Causeries de *Marcel Burel* : Trois dates à venir sur les thèmes suivants : les Communards, les îles et une promenade commentée dans le bourg.

Billet d'humeur de l'APPR

"Voilà plusieurs années qu'il est impossible d'engager des travaux de quelque importance sans voir se mobiliser contre le projet une coalition improbable de paysans inquiets, d'écolos mystifiés et d'authentiques délinquants. Chacun sait ce qu'il en est de *Notre-Dame des Landes*, de *Sivens*, de la *ligne de chemin de fer Lyon Turin*, du centre de déchets nucléaires de *Bure*, de la centrale au gaz de *Landivisiau*…j'en oublie bien d'autres, tous pourtant votés démocratiquement mais empêchés au besoin par la violence.
Or, s'il est légitime de chercher à améliorer notre environnement en modifiant certains grands projets, il est impossible de penser qu'ils doivent être tous rejetés comme dangereux et ceux qui font profession de s'opposer au nom d'une écologie mal comprise feraient bien mieux de se mobiliser contre un danger bien réel, celui-ci, qui est celui de la surpêche. Je vous renvoie à la page 8 du numéro 55 de *"Pêche Plaisance"*, au journal *"Le Monde"* du ***14 novembre*** dernier consultable dans notre local, à « l'Atlas de l'eau et des océans » actuellement en vente : de l'avis de tous les savants, la situation s'aggrave d'année en année. Nous ne transmettrons pas à nos enfants l'océan que nous avons reçu en héritage. Certes, nous autres plaisanciers, ne prélevons guère que 2% des prises, cela ne nous empêche pas d'avoir une conduite exemplaire. Certes nous comprenons que les pêcheurs professionnels ont une famille à nourrir, des traites à payer : mais *Bruxelles* qui naguère indemnisait les agriculteurs pour qu'ils laissent leurs terres en jachère ne pourrait-il pas consentir le même effort pour la pêche ? Bien au contraire, une expérience de pêche électrique vient d'être autorisée…
Hélas, la mer n'est plus le *"jardin miraculeux"* dont parlait *Saint-Pol Roux*, et les "*mobiles moissons que sont les bancs de ses poissons"* risquent de devenir une expression obscure pour nos petits-enfants."

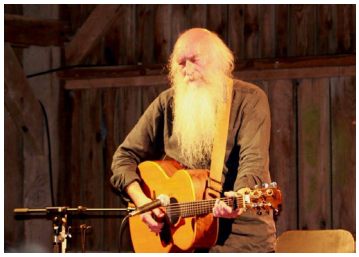

Ouvertures

L'association *Ouvertures* a été créée en 1994 dans le but d'animer et de promouvoir *Roscanvel* et ses environs. Elle met un point d'honneur à rendre ses activités accessibles à tous : en effet les animations s'adressant aux enfants sont toujours gratuites ! Grâce à une équipe dynamique, l'association a su en plus de 20 ans se forger une grande expérience et propose chaque année un calendrier bien chargé ! *Galette des rois, Chasse à l'oeuf, Soirée à thème, Fête de la musique, Fest-noz, Chasse au trésor, Halloween* et différents spectacles comme celui de *Patrick Ewen* ou de *Dominique Molard* en 2017 !
L'association fonctionne uniquement grâce au bénévolat, le conseil d'administration, composé de 6 à 10 membres selon les années, change de président tous les ans. Autour de ce bureau, gravite un noyau d'une vingtaine de personnes sur lesquelles celui-ci peut s'appuyer pour organiser toutes les animations. Mais, pour le *Fest-noz Dans Ar Vag*, ce n'est pas moins de 80 bénévoles qui oeuvrent chaque année pour ce grand spectacle organisé au hangar à bateaux sur deux jours ! Ouvertures peut aussi compter sur l'aide d'autres associations Roscanvélistes ainsi que sur le soutien de la commune : nous profitons de ce numéro du *Lavoir* pour les en remercier.

L'Assemblée générale de l'association a eu lieu le ***vendredi 15 décembre*** à la salle polyvalente et c'est *Audrey Miquel* qui a été élue présidente !

Quoi de neuf dans Roscanvel

Je vis et je travaille à Roscanvel

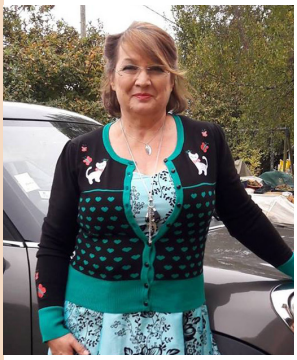

Joëlle Goarin et son mari sont Roscanvélistes depuis le ***14 juillet 2017***. Ils ont eu 6 enfants et sont maintenant grands-parents de 13 petits enfants. Son mari, originaire de Brest, passait toutes ses vacances à Roscanvel et a souhaité s'y installer lorsqu'il a pris sa retraire. Elle a eu un coup de cœur pour le village et la maison, et a découvert la pêche au calamar et à la sèche qu'elle pratique avec enthousiasme à la cale de Quélern.
Elle est agréée assistante maternelle depuis ***2003*** et a exercé son métier depuis lors. A son arrivée à Roscanvel elle a souhaité poursuivre cette activité. La maison et le jardin ont donc été sécurisés pour répondre aux normes de la profession et aux besoins des enfants. Elle a reçu son nouvel agrément en ***septembre 2017***, et a accueilli son premier enfant le ***26 décembre***. ***Joëlle Goarin - Assistante Maternelle - 1 impasse de l'étang - Trégoudan - ophemaimae@hotmail.fr – 06.80.73.20.03 – 02.98.27.96.64***

Eric Le Bleis a créé son entreprise de peinture en bâtiment. Il a commencé à travailler à 16 ans comme apprenti charpentier naval, au Guilvinec. Il a ensuite fait son service militaire puis a repris le travail comme menuisier et peintre pour la navigation de plaisance, puis la peinture de bateaux à Pont l'Abbé. En ***1992,*** il a suivi une formation de peintre en bâtiment à Brest, et a ensuite exercé ce métier 20 ans en entreprise à Quimper.
Il a finalement créé sa propre entreprise à Pont l'Abbé où il travaille, ainsi qu'à Roscanvel où il a des attaches et dispose d'un logement. Ses compétences : Peinture, décoration, parquet flottant, ravalement, revêtement. Et sa devise : du sol au plafond, moderne ou retro.
Eric le Bleis - Peintre en Bâtiment - 06.99.03.16.48 - lebleis.eric@gmail.com

Les aventures de Nono :

Dis Mémé, c'était comment avant ? Voici les *"aventures de Nono"* :
Nono était un personnage très important à Roscanvel. Entre 1948 et 1970, il assurait les transports en tout genre à l'époque où la voiture était encore très rare. Boucher de métier, il utilisait son fourgon pour transporter les animaux (veaux et cochons) à l'abattoir pour sa boucherie. Pour rendre service, il s'est ensuite mis à assurer les transports en commun, entre autres… Il a possédé, dans l'ordre : une *Citroën C6* de 1932, une *Renault* datant aussi d'avant la guerre, une *Prairie*, une *Frégate*, un fourgon (toujours *Renault* !) transformé en petit car et enfin une Estafette.
Trois fois par semaine, il transportait des passagers au Fret, au départ des « *Vapeurs brestois* » ou bien au bateau-pique-nique à *Quélern*. Au retour, il faisait monter ses passagers puis entassait à l'arrière les colis. Un jour quelqu'un avait commandé des fagots de fruitiers un peu volumineux. *Louis Gall* (ou *Pierre Batany*, dit *le Rouge* selon les versions) qui l'accompagnait souvent a réussi, en poussant avec son ventre un peu proéminent, à refermer les battants et les a bloqués avec un bout de ficelle (et son ventre) mais cela n'a pas suffi. Dans la côte de *Quélern*, la ficelle a cassé et *Louis* s'est retrouvé les quatre fers en l'air, serrant dans ses bras un fagot ! Plus de peur que de mal !

Deux fois par semaine, il se chargeait des ordonnances : il les déposait à la pharmacie Jain à Crozon puis reprenait (quand il n'oubliait pas...) les sachets de médicaments que les intéressés venaient ensuite récupérer à la boucherie. Il pouvait aussi livrer des boutons comme de l'outillage.
Ses voitures se transformaient aussi en ambulance pour transporter les malades ou les blessés à l'hôpital de *Brest*. Parfois elles servaient de corbillard. Pour cette occasion, il s'efforçait de les nettoyer, surtout s'il avait livré la veille son charbon à Madame Mangatale !

Il assurait aussi le transport pour le bal à *Camaret*, *Crozon* ou *Lanvéoc*. Un jour, ses passagers ont mis deux heures pour se rendre au bal à *Camaret*. En effet, lors d'un voyage précédent, il avait transporté du blé et des grains venaient boucher le gicleur. Par conséquent, il était obligé de s'arrêter et de le nettoyer pour pouvoir repartir. Il était censé les ramener aussi mais il lui arrivait d'oublier de se réveiller. *Jeannine Claverie*, née *Herry*, se souvient d'avoir attendu longtemps après la fin du bal l'arrivée d'un *Nono* fatigué mais souriant (il souriait toujours) qui s'est excusé en disant " Je me suis endormi dans les bras de *Thérèse*". Entre 1948 et 1953, *Roger Stéphan* accompagnait *Nono* dans ses tournées, préférant sa compagnie et un peu de travail à l'inactivité forcée. Ils récupéraient des outils et machines laissés par les Allemands que *Nono*, bricoleur très doué, réparait et réutilisait. Un métier parmi d'autres...
Nono était aussi un rêveur. Un jour, il a remis ses chaussures (que sa femme l'obligeait à laisser dehors à cause des odeurs) en oubliant de regarder dedans. C'est ainsi qu'il a passé la journée avec un crapaud à l'intérieur de l'une de ses chaussures!
Jeanne et Gaston Congard, Marie-Paule Kerinec, Jeannine Claverie et Roger Stephan ont raconté les "aventures de Nono".
Les cartes postales où figurent les véhicules de Nono font partie de la collection de Daniel Kerlidou, tous droits réservés.

Francis Quinaou nous a quitté

Le décès de *Francis Quinaou* en octobre 2017, a surpris et ému tous les Roscanvélistes qui le connaissaient. Grands et petits, ses anciens élèves et leurs parents garderont de lui le souvenir d'un maître d 'école "à l'ancienne", discret, peu médiatique mais d'une grande compétence.
Son décès intervient seize mois seulement après son départ à la retraite et quatorze années passées à enseigner dans notre petite école communale ou il a également exercé les fonctions de directeur pendant dix ans.
Notre école régulièrement citée en exemple lui doit beaucoup. A l'occasion du pot de l'amitié organisé par la Mairie lors de son départ à la retraite, *monsieur le Maire* n'a pas manqué de le féliciter par ces mots : "*Enseigner aux enfants, c'est choisir de ne jamais quitter l'école. C'est aussi et avant tout faire le don de soi pour ouvrir les portes du savoir aux jeunes générations. Ce métier est difficile mais passionnant. On peut avoir envie parfois d'arrêter, on s'épuise souvent, on s'agace, on tempête mais on continue sans jamais baisser les bras. Vous assuriez le passage vers les collèges, lesquels, quels qu'ils soient, tous les ans, félicitent les petits Roscanvélistes pour leur excellent niveau de connaissance. C'est en vérité, vous qu'ils devraient féliciter".*
Qu'il soit salué à nouveau pour la qualité de son enseignement, son dévouement pour l'école, et son attachement à ses élèves.
Il repose au cimetière de Crozon.

La Bibliothèque l'Asphodèle

Zoom sur le polar : Parmi une belle série de nouveautés de tous genres (romans de la rentrée, BD, récits), nous avons choisi de vous présenter une petite sélection des derniers romans policiers, soigneusement sélectionnés pour vous, pour animer les longues soirées d'hiver. Frissons garantis!

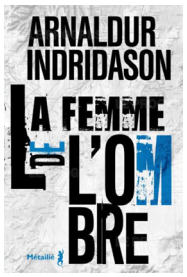

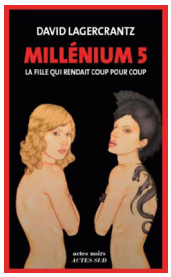

Kamishibaï : En novembre, les bénévoles de la bibliothèque sont venues à l'école présenter une séance de Kamishibaï. Il s'agit d'une technique de conte d'origine japonaise. Grâce à la Bibliothèque Départementale du Finistère, nous avons pu profiter d'un prêt pour des animations dans la commune. Les élèves de 2 à 6 ans ont ainsi pu écouter ensemble de belles histoires et voir défiler les images des albums dans un petit théâtre en bois. Les enfants ont aimé ce moment... et les conteuses aussi !

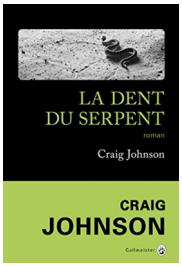

Braderie de Livres : La braderie des livres de la presqu'île se prépare. Vous pouvez dès maintenant commencer à sélectionner les livres dont vous voulez vous séparer et les déposer à la bibliothèque ou à la mairie en cas d'urgence. Et rendez-vous le ***25 février 2018*** au *Centre nautique de Lanvéoc* de 9h à 17h pour en acquérir de nouveaux !

LA PAROISSE

C'est par une belle matinée que le pardon de notre paroisse s'est déroulé le ***17 septembre 2017***. La messe fut célébrée par le Père Aumônier Christophe Boudéreaux assisté d'Antoine et Louis servants d'autel. Après la messe, la procession s'est dirigée vers la *Fontaine Saint Eloi*. *Saint Eloi* étant le patron des orfèvres, le Père a béni les bijoux et les alliances que portaient les personnes de l'assemblée.
Ensuite, les trois chevaux et leurs cavaliers venus du Centre équestre de Roscan furent bénis ainsi que les fidèles. Et pour terminer ce pardon, nous avons pris ensemble le verre de l'amitié dans le jardin de *Ty Billig*.
Cette année 2017 dans notre Eglise, nous avons accueilli :

- ***Baptêmes :***
- Tinaël Salaün , Paul Thomas, Gaspar Le Borgne

- ***Mariage :***
-Anthony Coadou et Typhaine Bouquin
-Youen Creff et Céline Tomassian
-Guillaume Millet et Raphaëlle Galinié
-Jean-Baptiste Marchand et Julie Quéau

- ***Décès :***
- Jean-Marie Le Garo 53 ans
- Raymond Charvet 84 ans
- Yvonne Miel née Le Monze 99 ans
- Patrick Obligis 67 ans
- Marie-Claire Pérennec née Guéguinou 77 ans
- Marie-Thérèse Giraudeau née Largarrigue 85 ans
- Liliane Féger née Le Hir 99 ans
- Jean-Xavier Fouquet 84 ans

Pour 2018, la grande paroisse *"Sainte Marie en Presqu'île de Crozon"* vous souhaite une bonne année dans la joie, la foi, la paix, la santé. Et merci à tous les bénévoles.

Infos pratiques : LE CALENDRIER COMPLET DES MANIFESTATIONS 2018

JANVIER

- 06 Vœux du maire — *Mairie*
- 13 Galette des Rois — *Ouvertures*
- 13 Assemblée Générale — *CNR*
- 19 Assemblée Générale — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 20 Assemblée Générale — *Atlanits Bretagne Plangée*
- 26 Assemblée Générale — *APPR*
- 27 Assemblée Générale — Officiers Mariniers

FEVRIER

- 02 Chandeleur — *APE*
- 24 Les Gras — *Ouvertures*

MARS

- 03 Assemblée Générale — *Un toit pour un fauteuil*
- 10 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 10 Repas à thèmes — *Ouvertures*
- 31 Fête — *Loisirs et Détente du Glacis*

AVRIL

- 07 Chasse à l'oeuf — *Ouvertures*
- 08 Vide-grenier — *APE*
- 14 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glaçis*

MAI

- 08 au 12 Grand Prix de l'Ecole Navale — *CNR*
- 10 Repas GPEN — *CNR*
- 12 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 13 Parcours de billes — *APE*
- 19 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 19 Randonnées — *AVPR*
- 26 Journées citoyennes — *AVPR*
- 27 Régate du grénoc — *CNR*

JUIN

- 02 Chasse au trésor famille — *Ouvertures*
- 09 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 10 Régate des 4 Vents — *CNR*
- 16 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 23 Fête de la Musique — *Ouvertures*
- 24 Kermesse — *APE*

JUILLET

- 13 Fête sur le port — *APPR/LDG*
- 15 Vide grenier/APE — *Un toit pour un fauteuil*
- 27/28 Dans Ar Vag — *Ouvertures*
- 28 Sortie pêche — *APPR*

AOUT

- 04 Sortie pêche — *APPR*
- 12 Marché d'artisans — *Arz Kailhenn*
- 14 Fête sur le port — *APPR/LDG*
- 15 Régates du 15 août et Bal — *CNR*
- 15 Bénédiction de la mer — *Paroisse*
- 18 Sortie pêche — *APPR*
- 18/19 Chasse au trésor — *Ouvertures*

SEPTEMBRE

- 01 Sortie pêche — *APPR*
- 08 Concours + Repas — *Roskanvel Tarot*
- 08 Repas à thèmes — *Un toit pour un fauteuil*
- 09 Coupe du Portzic — *CNR*
- 14 Assemblée Générale — *Roskanvel Tarot*
- 15 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 16 Pardon St Éloi — *Paroisse*
- 17 Assemblée Générale — *APE*
- 22 Repas Bénévoles — *Ouvertures*

OCTOBRE

- 13 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 14 Marché des artisans — *APE*
- 27 Halloween Enfants — *Ouvertures*
- 31 Halloween Adultes — *Ouvertures*

NOVEMBRE

- 03 Assemblée Générale — *AVPR*
- 10 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 30 Téléthon — *Assos*

DECEMBRE

- 01 Téléthon — *Assos*
- 01 Concours de Pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 02 Marché de Noël — *Arz Kailhenn*
- 06 Vente de sapins — *APE*
- 08 Fest-Noz Téléthon — *Ouvertures*
- 08 Concours de pétanque — *Loisirs et Détente du Glacis*
- 15 Assemblée Générale — *Ouvertures*
- 16 Marché de Noël — *APE*
- 31 Réveillon — *APPR/LDG*